

## Compte rendu de l'audition du 6 mai 2008

### Jean-Pierre Chevènement

J'étais attaché au Service national, comme l'était du reste l'opinion publique (à 70% d'après les sondages) jusqu'à la décision du Président Chirac de le suspendre, en 1996. On a reproché au Service national de ne plus être suffisamment universel et de causer des dépenses excessives. Le Service national n'était pas exclusivement militaire et nous aurions pu, comme ont fait les allemands, étendre sa forme civile. Le fait est là, je le constate, même si je le regrette. Le choix qui a été fait d'une armée de métier aurait toutefois pu s'accompagner de la mise en place d'un service civique, et non civil, comprenant des formes civiles mais aussi un volet militaire. La nécessité de former et de maintenir un lien de citoyenneté entre les nationaux Français suffirait aujourd'hui à justifier l'instauration d'un service obligatoire de ce type. Le service militaire, quelles que soient les critiques adressées à son égard, permettait le brassage, la cohésion sociale, la connaissance de milieux divers, ainsi que l'apprentissage des rudiments de la discipline militaire. Notre jeunesse manque en outre souvent de repères et de règles. Les centres de défense « deuxième chance » montrent que l'on peut obtenir de bons résultats, pour un nombre certes limité de jeunes (2500). Les résultats sont excellents : je peux en juger à partir d'un centre pour lequel la ville de Belfort a investi 4 millions d'euros et qui concerne aujourd'hui une soixantaine de jeunes.

Ma préoccupation porte également sur notre Défense actuelle, qui me paraît manquer de profondeur ; elle néglige des aspects aussi essentiels aujourd'hui que la défense des populations, la protection civile, ce qu'on appelait autrefois les « points sensibles », le « D.O.T. », c'est-à-dire la Défense Opérationnelle du Territoire. Ces missions seraient aujourd'hui assurées par la Gendarmerie, assistée d'éventuelles réserves. Tout cela me paraît manquer de profondeur et poserait problème en cas de tensions graves. Dans le contexte historique actuel plane le risque des attaques terroristes face auxquelles le plan Vigipirate, que je connais bien pour avoir eu l'occasion de l'actionner en tant que Ministre de l'Intérieur, est tout à fait insuffisant : c'est un dispositif qui vaut pour temps de paix mais qui paraîtrait insuffisant si nous étions frappés durement. Je m'inquiète par ailleurs de voir notre armée professionnelle dispersée tous azimuts, dans des opérations souvent lointaines (Afghanistan, Kosovo, Tchad, etc.). Nous avons actuellement une armée en sous-effectif, d'autant que, si mes informations sont bonnes, on s'apprête à supprimer 50000 postes. Nous avons sous Louis XIV une armée aussi importante que l'actuelle en termes d'effectifs. Nous avons connu

dans le passé l'expérience d'une armée professionnelle de plus en plus réduite, fonctionnant au tirage au sort, qui s'est révélée désastreuse, conduisant à Metz et à Sedan. Le contexte était certes différent : on fait aujourd'hui valoir que la défense de la France se joue dans des opérations extérieures. On peut cependant avoir un avis plus nuancé et considérer que ce que les américains appelle le « state building » est plus important que notre contribution à des opérations de maintien de l'ordre problématiques. Toujours est-il que l'on s'éloigne de la Défense au sens strict. Nous avons certainement besoin de recentrer notre dispositif de Défense en tenant compte des surprises et des crises toujours possibles. Il est de toutes façons nécessaire de maintenir le lien civique, qui repose sur le patriotisme. N'oublions pas que le civisme ne s'impose pas de lui-même et doit pouvoir s'appuyer sur le patriotisme.

Je suis donc favorable à un service qui serait principalement militaire (pour 50% au moins) tout en comprenant des formes civiles. On peut imaginer un service obligatoire de deux mois, éventuellement fractionnable (congrés, grandes vacances), correspondant à la durée de ce qu'on appelait « les classes », et qui ouvrirait sur des formes de volontariat service long, de 18 ou de 24 mois. On peut imaginer un volet militaire pour tous, permettant l'apprentissage de gestes élémentaires (maniement des armes, secourisme), ou bien une formule plus souple, où les jeunes recevraient des affectations diverses après une brève période d'incorporation. Sur le plan opérationnel, l'armée ne peut tirer profit que du volontariat service long : celui-ci n'est cependant possible que s'il se greffe sur un service civique universel. Les formes civiles auraient pour champs des secteurs non marchands d'activité : l'environnement, l'école (les assistants pédagogiques), la santé (l'aide aux personnes âgées), la coopération ou co-développement (notamment dans les pays d'Afrique où le taux d'analphabétisme est encore très important). Le service civique comprendrait donc une partie militaire de défense nationale, la constitution, sur la base du volontariat, d'une garde nationale, de réserves plus substantielle qu'aujourd'hui, ainsi que des formes de services civils variées. Il constituerait une ressource de bonnes volontés ainsi qu'un cadre d'apprentissage pour des gestes élémentaires de défense et de secours.

Des études sérieuses montrent qu'un service de six mois coûterait entre 4 à 5 milliards d'euros. Pour un service de deux mois, on peut raisonnablement envisager un coût d'un à deux milliards. Il faut y ajouter les formules, militaires et civiles, de volontariat service long, qui supposent que les volontaires soient convenablement rémunérés. Mais ce volontariat serait utile à notre armée qui doit payer fort cher les spécialistes qui lui manquent. Avec le service national nous disposons de médecins, de chauffeurs, d'informaticiens, etc., pour un coût modeste.

Si une telle orientation devait être prise, il conviendrait de l'inscrire dans la durée et de progresser par étape : il faudrait prévoir une montée en puissance sur 5 ans, voire 10 ans. On pourrait par exemple réserver l'obligation pour les jeunes gens dans un premier temps, en prévoyant que le service pourrait ensuite devenir obligatoire pour les filles. On peut également imaginer des formules de volontariat afin de créer l'embryon d'un futur service civique. Une observation : beaucoup de jeunes actuellement ne se plient pas à la JAPD, échappent à l'obligation de recensement. Il existe au moment du Baccalauréat un contrôle qui est tout théorique. Il faudrait donc d'abord s'assurer de ce recensement avant d'instaurer le service civique.

Le Ministère de la Défense aurait à charge d'organiser le dispositif mais d'autres ministères, celui de la cohésion sociale par exemple, pourraient y avoir leur part. Le problème de l'encadrement serait particulièrement important. Si l'on part de mon hypothèse – un service de deux mois, obligatoire pour les garçons, volontaire pour les filles – on peut estimer, compte tenu des dispenses, à environ 70000 (400000 divisé par 6) le nombre d'individus à prendre en charge. Le rapport d'encadrement devrait être selon moi de un à trois : il faudrait donc mettre à disposition du service civique 20000 officiers et sous-officiers. Bien entendu, cela suppose une montée en puissance sur 10 ans. La difficulté est de faire coexister plusieurs systèmes, une armée de métier et un service civique ; j'observe cependant que les Etats-Unis ont une garde nationale et qu'ils l'utilisent.

Il est probable que dans un premier temps ce service ne soit pas très populaire chez les jeunes ; à cet égard, je considère que la suspension du Service national a été une grave erreur. Je suis toutefois persuadé que dans la durée il constituerait un élément de force pour le sens civique dans notre pays. Nous vivons le temps des gouvernements d'opinion, des gouvernements faibles. Sans doute la décision d'instituer le service civique ne pourrait-elle être prise qu'après quelque événement surprenant : encore faudrait-il l'avoir préparée. Il faut comme je l'ai dit procéder par étape, faire monter en puissance le dispositif sur 5 ou 10 ans. Il faudrait également s'efforcer de rendre le service attractif : on peut imaginer par exemple un dispositif de camps itinérants. Auprès des jeunes, il faut, enfin, mettre l'accent sur les valeurs de solidarité, la découverte des autres, l'apprentissage des gestes qui sauvent.